

# RETOUR à TERRE

## Retours d'expériences

Arbitrer dans les Règles  
Régler l'arbitraire, ...

La newsletter de la CRA N°14-03



## Edito

Chers collègues et amis,

Voici donc la 3<sup>ème</sup> newsletter de votre CRA sous le signe du beau temps revenu et de l'arbitrage au féminin.

L'hiver, ô combien venteux et humide que nous avons connu, nous inclinant à rester bien au chaud et à l'abri (un temps idéal pour revoir ses RCV et autres livres des cas !) est, souhaitons-le, derrière nous.

Certains ont déjà œuvré sur nos plans d'eau depuis quelques semaines. D'autres, après de nombreuses années de bons et loyaux services, ne reprendront pas cette année et, ainsi que l'a fait notre président de CRA lors de l'AG de notre ligue fin février, nous tenons à saluer Éric Stéphane Coïdan et Alain-Jérôme Bartier.

La saison redémarre et une des premières régates de l'année a vu s'affronter, sous un soleil printanier début mars à Pornichet, plus d'une centaine de compétitrices lors de la Women's Cup.

⇒ A suivre au verso

## L'arbitrage au féminin

### Interview de Jeanne Hercent

***Bonjour Jeanne, je vais te laisser te présenter.***

Je m'appelle Jeanne Hercent. Je suis arbitre depuis 1985. Après avoir exercé jusqu'en 2010 comme comité de course sur presque tous les supports, y compris la VRC, principalement en plans d'eaux intérieurs, je n'embarque plus aujourd'hui. J'exerce principalement comme comité de course en VRC ou bien sur support dériveur comme jury ou comme commissaire aux résultats (FREG) mais quasi toujours en plans d'eaux intérieurs.

***Comment as-tu commencé la voile ?***

J'ai débuté la voile en habitable, je naviguais alors en famille avec de premières expériences en Manche. Je suis ensuite passée à la planche à voile dans les années 83-85. C'est là que j'ai adhéré au club de voile du Mans pour pouvoir naviguer sur les plans d'eaux sarthois pendant l'année, en mer quand j'en avais l'occasion.

***Et l'arbitrage dans tout cela ?***

Le club m'a demandé de m'impliquer d'avantage. J'ai passé le monitorat de planche à voile, je suis devenue formatrice, formatrice plutôt, de moniteurs et monitrices. Je me suis aussi plus investie dans l'organisation des régates, notamment en comité de course. Je me souviens d'une épreuve très sympa « La coupe de la Sarthe de course en mer » sur Class 8. C'était une des régates de la coupe de la Sarthe. Elle existe toujours mais ne va plus en mer. Chaque épreuve avait lieu sur des plans d'eaux intérieurs mais l'une d'elle se déroulait à Noirmoutier. Nous logions au centre de l'Herbaudière. Chacun cuisinait le soir à tour de rôle : un soir des nouilles, le lendemain de la daube... Comme j'avais plus l'habitude de la mer que les autres, je faisais la « nav » avec des résultats variables selon le skipper plus ou moins réceptif à mes indications.

A l'époque, l'arbitrage était beaucoup moins structuré : la formation régionale avait lieu lors d'épreuves et alternait théorie et mise en situation au cours de la même journée.

⇒ A suivre au verso

Commission Régionale d'Arbitrage  
Ligue de Voile des Pays de la Loire

Maison des Sports 44 rue Romain Rolland 44103 Nantes Cedex 4

## Edito (suite)

Etaient présentes des « figures » comme des débutantes mais aussi, honneur particulier à elles, des étrangères venues de Belgique et d'Espagne ainsi qu'un équipage véritable multinationale du J80, chaque équipière étant de nationalité différente !

Ce fut aussi l'occasion de mettre à l'honneur, comme pour les éditions précédentes, l'arbitrage au féminin avec une PCC et une PJU dont la photo orne le haut de cette newsletter (merci à Cécil de l'APCC).

Comme vous l'avez vu sur les dernières éditions de Rappel Général, cet Arbitrage au Féminin est un thème cher à la CCA et nous avons pensé Thierry et moi qu'il serait bon de recueillir les impressions d'une pionnière en la matière. C'est ainsi que l'interview de ce numéro est consacrée à Jeanne Hercent. Je ne vous en dis pas plus lisez son témoignage.

Enfin, vous trouverez un peu de technique sous la forme d'un mémo concocté avec l'aide précieuse de Nicolas Pécha sur les règles de classe fermées et ouvertes.

N'oubliez pas de nous faire part de vos expériences et anecdotes pour illustrer les prochaines newsletters.

Merci d'avance et que cette saison 2014 qui démarre soit riche de régates disputées dans les règles de l'art.

Didier Greze - Thierry Vaillon

## L'arbitrage au féminin (suite)

### *Parle-nous des femmes dans l'arbitrage.*

Je ne me souviens pas avoir croisé d'autres femmes au cours de la formation régionale. Quelque temps après, j'ai suivi le stage national, en 1988 sur un National 420. Toujours pas de femmes parmi les participants mais les relations avec les participants hommes étaient plutôt bonnes. Par contre, les formateurs, tous arbitres installés, étaient presque tous d'un machisme épouvantable, même s'il y en avait des sympas. Etre une femme, c'était, d'entrée de jeu, un coefficient négatif sur l'évaluation ; après on regardait, quand même, si elle valait quelque chose.

Par contre, sur les différentes épreuves auxquelles j'ai participé, les relations avec les coureurs étaient toujours très bonnes : eux avaient l'habitude de côtoyer des femmes comme concurrentes.

J'ai échoué à ½ points près. Bien sûr, je manquais un peu d'expérience mais il y avait quand même le coefficient « femme » du moins je l'ai ressenti comme tel.

### *Et ensuite ?*

Mon travail m'a empêchée de refaire le stage l'année suivante. Quand j'y suis retournée 2 ans après, le cursus arbitre avait complètement changé et je me suis retrouvée arbitre régional stagiaire. Il a fallu repartir de zéro, j'ai refait la nouvelle série de stages. Un malentendu m'a bloquée au dernier échelon (passer National) je suis donc restée arbitre régionale ce qui ne m'a pas empêchée d'arbitrer, avec dérogation, des régates de niveau supérieur.

### *Pense tu que dans le milieu de la voile, et plus spécifiquement dans celui de l'arbitrage, les relations hommes / femmes aient beaucoup évolués par rapport à tes ressentis d'il y a quelques années ?*

Cela devient plus une question de personnalité : certains hommes resteront machos malgré tout, certaines femmes seront toujours mal acceptées. Ce qui évolue de façon certaine, c'est le nombre de femmes arbitres et la reconnaissance de leurs compétences, sans que je sois pour autant une adepte de la discrimination positive.

### *Quelque chose à ajouter, Jeanne ?*

Je voudrais mettre en avant une épreuve organisée pour la 3ème année par mon club, le Club Nautique du Val de Sarthe, Il s'agit de « Femmes à la barre » qui aura lieu le 22 juin au lac de la Gémerie, à côté du Mans. Les équipages sont féminins ou mixtes mais c'est une femme qui doit barrer.

## Règles de classe ouvertes ou fermées

Les RCV 2013-2016, dans les définitions, donne une hiérarchie des règles : Les règles des RCV elles-mêmes, les différentes régulations ISAF, les prescriptions de l'autorité nationale, les règles de classe, l'avis de course, les instructions de course puis tout autre document régissant l'épreuve

C'est aux règles de classe que nous allons nous intéresser. Un élément essentiel pour bien comprendre la lecture des règles de classe va être de savoir s'il s'agit de règles ouvertes ou de règles fermées. Ceci est généralement précisé dans le préambule des règles. Par exemple, les règles de classe du KL15.5 disent clairement « Les règles de jauge KL15.5 sont des règles fermées, tout ce qui n'est pas expressément autorisé est interdit ».

Les conséquences sont importantes : avec des règles dites ouvertes, si ce n'est pas interdit, c'est autorisé; tandis qu'avec des règles fermées, si ce n'est pas écrit, ce n'est pas autorisé.

Lorsque les règles sont dites fermées, cela va s'appliquer pour le matériel naturellement (comme les voiles ou tout ce qui touche la coque). Ainsi, si les règles n'autorisent pas le démontage d'une pièce, le concurrent doit la laisser en place quel que soit la raison

Cela va aussi s'appliquer pour d'autres sujets. Par exemple, avec des règles fermées, si rien n'est mentionné pour le changement de membres de l'équipage pendant la régate cela veut dire que l'équipage doit rester le même. A contrario, avec des règles ouvertes, le changement sera possible.

Cette notion ne concerne pas seulement le jaugeur mais aussi le comité de course et le jury. Le comité devra s'en préoccuper en rédigeant ses IC (changement d'équipage possible ou pas, par exemple) et le jury devra d'abord connaître le type de règles de classe avant de trancher tout litige relatif à la jauge.

Nicolas PECHA – Thierry VAILLON